

REPUBLIQUE FRANCAISE  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNE DE  
**METHAMIS**

**PROJET DE ZONAGE d'ASSAINISSEMENT**

**ENQUETE PUBLIQUE**

**CONCLUSIONS**  
**DU**  
**COMMISSAIRE ENQUETEUR**

*Commissaire Enquêteur Jean-Claude REBOUL*



## TITRE II

### CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le projet soumis à l'enquête publique consiste en l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées du hameau des « Bastides » sur la commune de METHAMIS.

Le projet est soumis à l'enquête a été établi conformément aux dispositions des articles L.2224-8 à L.224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et L.123-6 du Code de l'Environnement.

L'enquête s'est déroulée du 13 août au 14 septembre 2018, conformément aux dispositions de l'arrêté du Maire de METHAMIS n°20-2018 du 20 juillet 2018.

Le public a été informé du déroulement de l'enquête, suivant les dispositions de l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement.

La participation du public a été relativement peu importante en ce qui concerne le Zonage d'Assainissement et a fait l'objet de peu d'observations de la part du public, comme de la part des personnes publiques associées.

Avant le début de l'enquête, je me suis rendu à METHAMIS le 2 août 2018 pour une réunion de travail en mairie où en présence du 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme, de la représentante du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux qui a présenté le dossier dans ses grandes lignes. Préalablement à cette réunion de travail, une visite de la Station d'Épuration a été effectuée.

A la clôture de l'enquête j'ai examiné les observations exprimées par le public et j'en ai fait la synthèse.

J'ai également fait la synthèse des observations des Personnes Publiques Associées (PPA).

J'ai communiqué ces synthèses au Maire de METHAMIS, par courriel du 21 septembre 2018, en l'invitant le 24 septembre 2018 à une nouvelle réunion de travail, afin d'échanger sur les diverses observations formulées par le public et les Personnes Publiques Associées.



Après une nouvelle visite sur place le 5 octobre 2018 pour approfondir certains points du dossier, le Maître d'Ouvrage a répondu à cette demande par courriel du 8 octobre 2018.

Au vu du dossier présenté, des visites des lieux effectuées, des observations du public et des Personnes Publiques Associées, des réunions de travail avec le Maître d'Ouvrage, j'ai établi mon rapport et mes conclusions.

Le bilan de cette opération étant globalement positif, mais nécessitant quelques mises au point ne remettant pas en cause le projet, j'émet un **AVIS FAVORABLE** au projet de **ZONAGE d'ASSAINISSEMENT** de la commune de **METHAMIS**, sous la réserve suivante : la commune de **METHAMIS** ne possédant pas de réseau « eaux pluviales » les eaux de ruissellement seront évacuées par les fossés et les évacuations gravitaires naturelles.

Fait à METHAMIS le : 19 octobre 2018

Jean-Claude REBOUL

Commissaire Enquêteur

